

## Règlement interne du service

**Heures de visite** : nous vous demandons de respecter les heures et jours qui vous ont été donnés avant l'hospitalisation de votre enfant.

**Accompagnant** : les enfants de moins de six ans doivent être obligatoirement accompagnés la nuit durant tout le séjour. Cet accompagnant doit être âgé de 18 ans minimum !

**GSM** : Tous les GSM et tablettes doivent être rendus lors du passage de l'infirmière de nuit (20H). ils pourront être récupérés le lendemain matin à 09H00.

**Extinction des feux** : les enfants admis en bilan doivent se soumettre à une extinction des feux selon leur âge (maximum 22H). Cela signifie que l'on éteint la télévision et que l'enfant doit se mettre au lit pour dormir.

**Objets de valeur** : par prudence, n'en laissez pas à votre enfant.

## Coordonnées du service

# PEDIATRIE

Médecin chef de service : Dr Ludivine Hougardy

Infirmière en chef : Mme Sylvie Leruth

### Service de Pédiatrie :

071/37.94.70

**Chaussée de Nivelles, 212**

**6041 Gosselies**

**[www.cndg.be](http://www.cndg.be)**

Rédaction: Mme C. Cailleaux, Mme J. Gailly , infirmières pédiatriques, et Mme S. Leruth Infirmière en chef de Pédiatrie.

Supervision: Dr G. Van de Poel, Pédiatre.

DINF-PED-BRPAT-02

Mai 2017 —V1.0.

## Information aux parents

**Votre enfant est admis à la CNDG pour un bilan psycho-médicosocial**



**À quoi vont ressembler ses journées durant cette semaine ?**

## À quoi ressemble la journée type en pédiatrie ?

### 07h45-8H00

C'est l'heure de se lever

### 08H30 – 11H30

Activités organisées dans la salle de jeux (parents admis) - **présence obligatoire**

### 11H45 - 12H30

Diner dans la salle de jeux sans les parents

### 12H30 – 14H00

Temps passé en chambre, temps libre avec les parents

### 14H00 – 17H30

Activités organisées dans la salle de jeux (sans les parents) - **présence obligatoire**

### 17H45

Souper en chambre

### 18H00

Fermeture de la salle de jeux

### 21H00

Extinction des lumières et de la télévision pour les moins de 6 ans

### 22H00

Extinction des lumières et de la télévision pour les plus de 6 ans



## Certaines journées ont une particularité...

### Lundi :

À votre arrivée, un soignant vous installera dans la chambre et vous posera quelques questions concernant votre enfant, comme ses habitudes de vie, s'il présente des allergies ou autre maladie. Le soignant choisira ensuite avec votre enfant le menu de la semaine et le dirigera vers la salle de jeux.

Le pédiatre passera examiner votre enfant le matin.

La présence de l'accompagnant est indispensable jusqu'à 14h00.

### Mardi :

Si cela a été demandé, votre enfant sera pris en charge à 08H30 par la neuropsychologue et la logopède.

De 16H00 à 17H00, les enfants bénéficient d'une séance de psychomotricité.

### Mercredi :

Une prise de sang peut être réalisée si nécessaire.

De 16H30 à 17H30 séance piscine !

**En plus du bilan psychologique, différents examens peuvent être réalisés (ORL, dermatologue, dentiste, ophtalmologue,...)**



## Salle de jeux

Différentes activités seront réalisées durant cette semaine (cuisine, bricolage, jeux de sociétés, ping-pong,...)

## Vous avez des questions ?

N'hésitez pas à noter vos questions sur papier afin de les poser à la personne de référence de votre enfant.

## Personnes de référence

Les personnes de références pour votre enfant sont :

- L'infirmier s'occupant de lui,
- Son psychologue,
- Le médecin assistant en pédiatrie,
- Le pédiatre.

